

Fracture territoriale : comment aider les territoires ruraux ?



L'essentiel

Territoires urbains et ruraux ne sont pas égaux face à l'effort d'investissement requis pour renouveler les réseaux d'eau potable. Peu densément peuplés et, maillés de longs linéaires de canalisation, les territoires ruraux ne pourront pas financer les besoins sur les réseaux avec les seules factures d'eau de leurs consommateurs : ces derniers sont trop peu nombreux par rapport aux linéaires à renouveler. Un mécanisme de solidarité nationale en contrepartie d'engagements contractualisés permettrait d'accompagner les services ruraux.

État des lieux

Un besoin d'investissement important pour renouveler les réseaux

Au cours des années à venir, un **effort d'investissement** important sera indispensable dans le secteur de l'eau, en particulier pour renouveler les infrastructures de première génération.

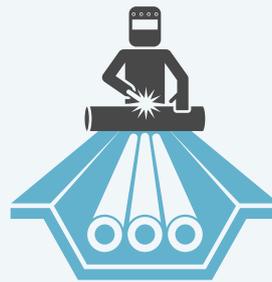
0,58%

Taux actuel de renouvellement des réseaux d'eau potable

Soit en moyenne

1 Md€

d'investissement/an



1,3%

Taux de renouvellement à atteindre pour répondre aux besoins

Soit en moyenne

2 Mds€

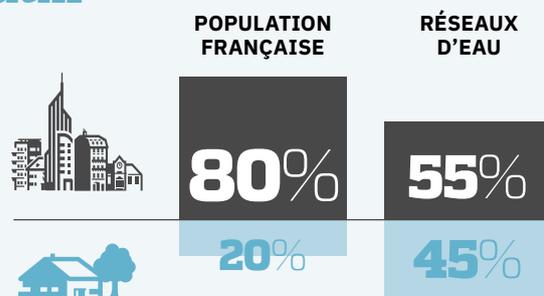
d'investissement/an

1 Md € / an pour les seuls réseaux d'eau potable, c'est le montant du déficit d'investissement. Il ne pourra être comblé à ressources constantes.

> Fiche **Sous investissement : comment inverser la tendance ?**

Un effort financier deux fois plus important pour les services ruraux

Compte tenu de la **faible densité** de population, l'**effort financier** à effectuer pour combler le déficit d'investissement rapporté au nombre d'habitants est **deux fois plus important en zone rurale** par rapport à la moyenne nationale. En outre, les territoires ruraux sont davantage exposés au risque du chlorure de vinyle monomère (**CVM**).



Sur les zones où il y a moins de **100 habitants au km²**, le renouvellement des réseaux n'est plus finançable avec un prix de l'eau standard.

Cas pratique



Dans une **ferme éloignée du réseau**, un **habitant** paye

200€/an de facture d'eau

jusque **45€/an** sont consacrés au renouvellement des canalisations



25000 €

c'est le montant nécessaire au renouvellement d'une canalisation de 300 mètres



550 ans c'est donc le temps qu'il faudrait pour financer le renouvellement de cette antenne réseau



Pourtant, une canalisation devrait en moyenne être renouvelée tous les **70 ans**

Nos propositions

Maintenir un prix local cohérent avec la situation de chaque territoire

Le caractère local du prix de l'eau est un principe sain qui ne doit pas être remis en cause.

Un **prix local de l'eau est cohérent avec la réalité** d'une ressource qui se capte, se traite et se consomme sur le territoire.

Ce prix local **responsabilise** les acteurs locaux qui doivent trouver les solutions au **meilleur rapport qualité-sécurité-prix** pour leur territoire et, assurer une **pédagogie de proximité** auprès des consommateurs.

Mettre en place un mécanisme de solidarité nationale de l'eau



La mise en place d'un mécanisme de solidarité nationale permettrait de **rééquilibrer les capacités de financement des infrastructures** entre les territoires urbains et ruraux face aux enjeux d'investissements actuels.

Cette aide pourrait prendre la forme d'une **redevance spécifique**, collectée et redistribuée par les agences, en introduisant éventuellement une part de solidarité entre les agences, en fonction de leur équilibre urbain/rural.

L'attribution de ces aides devrait être conditionnée à des **engagements contractualisés** :

- ◆ respect de critères techniques;
- ◆ élaboration et suivi d'un Plan pluriannuel d'investissement;
- ◆ alimentation de la base de données Sispea*;
- ◆ amélioration d'indicateurs clés de performance

>Fiche **Les vertus du contrat : clarifier les responsabilités, coopérer pour progresser**